

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le patois dans nos écoles ?  
**Autor:** Montandon, Ch.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227666>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le patois dans nos écoles ?

*M. Kissling, dans le Nouveau Conteur de septembre, posait la question ; lors de la Tenâblia, M. Nicolier lui a répondu négativement. Je pense, pour ma part, que l'enseignement du patois dans les écoles n'est pas possible, et aujourd'hui moins que jamais. Nos régents ne sont pas prêts à donner de telles leçons, et les élèves ne sont pas prêts à les recevoir ; une tentative de ce genre soulèverait certainement une opposition, même dans nos campagnes. Il faudrait en tout cas préparer les esprits, faire comprendre aux parents que le patois ne nuit pas au français, et surtout que le parler n'est pas une honte, mais bien un privilège. Et que si les Vaudois ne veulent pas perdre leur âme, ils doivent rester eux-mêmes, farouchement.*

Pourtant, on peut et on doit faire quelque chose. Peu de choses, mais réalisables.

Tout d'abord, réintroduire obligatoirement le chant patois dans nos écoles. Nous possédons un beau répertoire (*Chanson du Laboureur, La Fîta dau Quatorze, La Poya, Le Cé què laino, Les Aidjolâ*, et surtout ce *Ranz des Vaches* qui est l'hymne de ralliement du peuple romand). Il faut que l'on sache que nos écoliers vaudois NE CHANTENT PLUS JAMAIS EN PATOIS ! Personnellement, j'ai dû apprendre le *Ranz des Vaches*, que tout Romand devrait savoir après ses classes, hors de l'école ; parce que l'instituteur nous faisait chanter *Petite fleur, Dona nobis pace* et autres idioties.

Pour chanter nos vieux airs populaires, il est nécessaire de connaître les rudiments de la lecture du patois. C'est pourquoi il faudrait introduire à l'École normale une heure de lecture du patois, chaque mois par exemple ; cette leçon, obligatoire, serait donnée par un patoisant.

Et puis, il faudrait encore apprendre à nos régents à ne plus mépriser les vieilles expressions et les termes savoureux du terroir, mais au contraire à les apprécier. Il y a encore dans notre canton des instituteurs qui ont vergogne d'être Vaudois (c'est heureusement une toute petite minorité !). A ces oiseaux qui salissent leur

propre nid, je conseillerais d'aller enseigner en Papouasie, non sans avoir demandé à M. Landry — actuellement notre meilleur écrivain suisse de langue française — ce qu'il pense du français notre langue et des salonnards dudannesques. Pourquoi enlever des points à un écolier écrivant dans sa composition : cet homme était un crouille corps ? Le régent n'a qu'un droit : celui d'exiger que tout terme vaudois soit placé entre guillemets. Il n'a pas celui de faire de nos jeunes campagnards des pédants.

Enfin, je voudrais demander à notre Département de l'instruction publique de nommer instituteur dans un village, si possible un enfant de ce village ou de la contrée. Autrefois, le régent était un fils de paysan, qui s'en allait étudier à Lausanne et revenait enseigner au village. Il faisait ainsi partie de la communauté. Aujourd'hui, un fossé sépare élèves et parents de leur régent ; si celui-ci n'est pas boycotté, c'est qu'on en a besoin pour diriger la Chorale ! Tout cela parce qu'on prend plaisir à nommer aux Ormonts un Combiér, au Pays d'Enhaut un Lausannois, dans la Broye un Nyonnais. Le jeune instituteur, dépaysé, se place en marge de la population ; et celle-ci, le plus souvent à tort, le traite alors d'orgueilleux et d'hauteur.

Inutile de dire que nous comptons beau-

coup sur l'intervention de M. Adrien Martin, chef de service au dit département. Ces quatre revendications sont, à mon humble avis, le maximum ; on ne peut guère demander plus. A moins de créer des petites écoles de patois pour les tout jeunes ; mais c'est aux milieux patoisans à en prendre l'initiative.

Que l'on me permette encore d'exprimer mon désaccord avec M. Nicolier sur nue partie de son intervention au Comptoir. Selon lui, le patois doit être exclu de l'école et de l'église. Parce qu'il fait rire. C'est faux ! Avez-vous lu l'oraison funèbre du député Yerly sur la tombe de Cyprien Ruffieux ? Je défie n'importe quel pasteur de trouver quelque chose de plus émouvant en français ; et qui donc aurait envie de se moquer en entendant ou en chantant le *Ranz des Vaches* ? Peu de chants, en vérité, nous saisissent à la gorge d'une façon si poignante. Et si parfois le patois fait sourire, c'est parce qu'il est plus franc, plus imagé, plus vrai souvent, que le français. Est-il donc nécessaire pour être bon chrétien, de prendre un air compassé et figé comme de la « tête marbrée » ? L'abstrait seul ne fait jamais rire, parce que trop inhumain ; soyons assez reconnaissants d'avoir un idiome suffisamment concret pour exprimer la voix de la terre. Je pense, pour ma part, qu'il eût été plus sage de ne pas ainsi démolir le patois devant ses adeptes et amis assemblés pour sa défense.

Certes, il y a un patois qui fait rire, et c'est au fond heureux ; seulement, il fait parfois trop rire, et trop souvent. Je veux parler du patois des gandoises. Bien sûr qu'il faut le maintenir, puisque l'organisme

humain exige une bonne recâfée de temps à autre, et que, d'autre part, ce patois correspond au tempérament vaudois, volontiers gouailleur. Mais il n'est pas seul, et M. Cordey l'a montré, qui n'a pas écrit que des gandoises, mais aussi des pièces délicieuses et plus élégantes. Confiner le patois à la gandoise, c'est l'avilir, parce qu'il peut se prêter à quelque chose de plus élevé. Si l'on veut réserver à notre vieux parler uniquement le rôle de « dévidoir » d'histoires douteuses, alors ne vaudrait-il pas mieux l'abandonner tout de suite, afin que son chant du cygne soit *Por la Veillâ* ? Un argot grossier n'attire plus ni intérêt, ni sympathie, et il devient bien vite le domaine exclusif de la seule classe sociale la plus inférieure.

Mais je pense que ce n'est pas cela que l'on cherche. Alors il faut défendre le patois autrement. Lutter pour l'élever, et non pour l'abaisser ! Souvenons-nous que ce sont les curés qui ont sauvé la langue romanche, en continuant à la prêcher, alors que les autorités et le corps enseignant recevaient l'ordre de l'anéantir à tout prix.

Permettez à un fort mauvais chanteur de terminer par une suggestion : ne serait-il pas possible de créer une chorale patoisanne qui, bien dirigée et ayant le concours d'un soliste connu (je pense à M. Charles Jauquier), pourrait se produire dans nos réunions et y apporter un élément attrayant de plus ?

Ch. Montandon, étudiant.

**Au „Café Vaudois“**

*Mets et vins  
connus au loin*

Tél. 3 63 63

R. Hottinger

Orfèvrerie  
Cristallerie  
**Steiger** & C<sup>IE</sup>  
M. LAUSANNE  
Porcelaines  
Objets d'art

4, Rue Saint-François, Lausanne